

**RENCONTRES ACADEMIQUES
DES CHORALES DU PREMIER DEGRE
zone ouest**



**Parcours
d'éducation
artistique
et culturelle**



Maloyarmony



Projet Artistique et Culturel Global
Année scolaire 2015 - 2016



PRESENTATION GENERALE

A l'île de la Réunion, « *les Rencontres académiques des chorales s'inscrivent dans le cadre de la valorisation du chant choral et sont l'occasion d'échanger, de réfléchir aux enjeux du spectacle vivant et de l'apport de l'éducation musicale auprès des élèves (...). Elles permettent le regroupement de différents établissements scolaires ou écoles et mettent en valeur le plaisir d'un travail collectif au service d'une production musicale maîtrisée dans le cadre d'un parcours d'éducation artistique et culturelle : PEAC Rencontres académiques des chorales¹* ».

"**Voi Mayé**" est une déclinaison du projet académique qui vise la **démocratisation scolaire** en prenant appui sur **l'éducation musicale**.

Pensé en fonction des **réalités du contexte socioculturel et linguistique du territoire**, le présent P.A.G² s'évertue à donner aux élèves bénéficiaires de l'action l'occasion de **s'épanouir** et de **développer conjointement des compétences utiles à la réussite dans le système scolaire**. "**Voi Mayé**" entend en effet conjuguer de façon équilibrée plaisir et rigueur dans une pratique qui donne sens aux apprentissages.

Il intègre naturellement un **parcours d'éducation artistique et culturelle³** reposant sur les **trois piliers** nécessaires à sa réalisation. Par le biais des **rencontres académiques des chorales**, des centaines d'enfants pourront en effet :

- améliorer leurs **connaissances** en musique et histoire des arts
- tendre vers l'excellence dans leur **pratique** du chant
- faire des **rencontres** variées (créateurs, musiciens et lieux culturels)

Porté par les Conseillers Pédagogiques Départementaux en Education Musicale⁴ (zone sud, est et ouest), le projet a pour but, au-delà des concerts finaux (qui signifient pour les élèves une reconnaissance formelle de leur engagement dans une création collective et un renforcement affirmé de leur estime de soi), **d'accroître les compétences disciplinaires et transversales qui favorisent la réussite** dans le système scolaire.

"**Voi Mayé**" inscrit son action dans une dynamique de **continuité pédagogique** qui ambitionne de favoriser des **ouvertures culturelles** - le plus souvent inexplorées par les jeunes choristes - en passant par l'appropriation d'un répertoire matérialisant une **fenêtre musicale ouverte sur le monde**. Le « paysage » - sonore - entrevu par les apprenants ne néglige ni leurs lieux d'ancrage identitaires ni les ailleurs où ils ne sont pas (encore) et permet de « *donner à chacun une conscience commune : celle d'appartenir à l'histoire des cultures et des civilisations, à l'histoire du monde⁵*. »

- **2012 - 2013** : « Musicales écoles chantent... Une île » avec le groupe *Tribaloya*
- **2013 - 2014** : « Voi mayé i chant'... Lontan/ Koméla » avec le groupe *Grèn Sémé* (parrain musical : *Fabrice Legros* – invités d'honneur : *Danyel Waro, Zan Mari Baré, Olivier Ker Ourio et Michou*).
- **2014 - 2015** : « Langaz Mayé » avec le groupe *Tribaloya* (marraines musicales : *Yaëlle Trulès et Laurence Beaumarchais*).

¹ « PEAC Rencontres académiques des chorales » <https://www.ac-reunion.fr/pedagogie/leducation-artistique-et-culturelle/action-culturelle/domaines-artistiques-et-culturels/musique/rencontres-academiques-des-chorales.html>

² Projet d'actions globalisées

³ « Le parcours d'éducation artistique et culturelle », circulaire n° 2013-073 du 3 mai 2013

⁴ C.P.D.E.M.

⁵ « Enseignement de l'histoire *des arts* », BO n°32 du 28 août 2008, http://media.education.gouv.fr/file/32/09/0/encart_33090.pdf



CADRE REFERENTIEL

« Préparer l'élève à ses responsabilités de futur citoyen, conscient des enjeux régionaux et ouvert au monde - Éduquer les élèves aux arts et à la culture :

Faire de l'accès à la culture un levier de réussite et d'épanouissement ; faire connaître le patrimoine de La Réunion dans toute sa diversité ; faciliter l'accès des élèves aux événements culturels, offrir aux élèves des activités artistiques et culturelles diversifiées »

Académie de La Réunion - Projet stratégique académique 2012-2016

« L'éducation artistique met l'accent sur une **intelligence sensible** que seules de véritables pratiques développent. La **pratique de la voix** est au cœur des activités musicales... L'éducation artistique développe **l'aptitude à l'expression et le goût de la création** ; elle favorise **l'épanouissement de l'autonomie et de la personnalité de l'élève** ; elle permet de mieux équilibrer les formes diverses d'intelligence et de sensibilité. Elle cultive des manières de penser et d'agir, devenues indispensables pour s'orienter dans les sociétés contemporaines.

L'éducation artistique se développe dans **trois types d'activités** :

- une **pratique créative**, composante fondamentale de l'éducation artistique, dans laquelle l'élève est amené à s'exprimer pour donner corps à un projet personnel ;
- une **rencontre avec les œuvres**, indispensable à la diffusion démocratique de la culture, dans laquelle l'élève est conduit à découvrir des réalisations relevant du patrimoine comme des expressions contemporaines ;
- **l'acquisition de savoirs et de savoir-faire** : l'élève s'approprie les outils, les techniques, les méthodes de travail qui viennent enrichir ses capacités d'expression aussi bien que sa sensibilité artistique.

Les **projets musicaux sont indispensables** comme lieux de réinvestissement synthétique des acquis du chant, de l'écoute, des activités corporelles ou d'accompagnement instrumental. Ils sollicitent chez l'élève comme chez l'enseignant un travail de recherche et d'invention, dans le respect des contraintes nécessaires à l'aboutissement du projet. Ils permettent à l'enfant de vivre pleinement les **exigences de l'interprétation** et d'approcher les **démarches du musicien, compositeur ou interprète**.

Le recours à des **compétences spécialisées extérieures**, et surtout à des musiciens interprètes ou créateurs, prend, dans ce cadre, sa véritable pertinence.»

Extrait des programmes de l'école primaire, BO hors-série n°3 du 19 juin 2008

« La mise en place du **parcours d'éducation artistique et culturelle** a pour ambition de viser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture (...). Le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour objectif de mettre en cohérence enseignements et actions éducatives, de les relier aux expériences personnelles, de les enrichir et de les diversifier. La mise en place de ce parcours doit à la fois formaliser et mettre en valeur les actions menées, en leur donnant une continuité. Par **l'expérience sensible des pratiques**, par la **rencontre des œuvres et des artistes**, par les **investigations**, le jeune se fonde une culture artistique personnelle, s'initie aux différents langages de l'art et de diversifier et développer ses moyens d'expression.

Ce parcours contribue pleinement à la réussite et à l'épanouissement de chaque jeune par la **découverte de l'expérience esthétique et du plaisir qu'elle procure**, par **l'appropriation de savoirs, de compétences, de valeurs, et par le développement de sa créativité**. Il concourt aussi à **tisser un lien social fondé sur une culture commune**. »

Extrait de la circulaire n° 2013-073 du 3 mai 2013, Le parcours d'éducation artistique et culturelle

 **DESRIPTIF**

Respectant à la fois la **charte du chant choral**⁶ et les récentes propositions de mise en œuvre des **parcours culturels et artistiques**⁷, les **rencontres académiques** de la zone ouest reposent sur des échanges quadrangulaires dont les pivots symboliques sont incarnés par **les élèves, les enseignants, les artistes**⁸ et le **C.P.D.E.M.**⁹

Ces échanges permettent une **pratique musicale** intense mais toujours ludique s'achevant en fin d'apprentissage par une restitution se réalisant, le plus souvent, dans **des lieux de diffusion culturelle** proches implantés sur le territoire (Théâtre de Plein Air de Saint-Gilles, Kabardock ...).

 **OBJECTIFS GENERAUX**

Pour la réussite des restitutions, les apprentis chanteurs mobiliseront des **compétences liées à la maîtrise de la langue, aux humanités et au civisme.**

En ce sens, le parcours ici proposé s'inscrit réellement « *dans le cadre des enseignements obligatoires, de la prévention de l'illettrisme et de la valorisation du patrimoine culturel*¹⁰ » par le biais de « *pratiques artistiques, mais également par la rencontre d'œuvres diversifiées*¹¹ ».

Cette **exposition à la création** complète une démarche d'exigence esthétique rendue possible par les intervenants pressentis. En effet, les rapprochements aux dimensions humaines et esthétiques sont favorisés par la participation d'artistes reconnus non seulement pour leur talent mais aussi pour leur aptitude à permettre des rencontres sensibles et raisonnées avec des œuvres, au sens entendu par les **programmes** en vigueur¹².

Pour atteindre ces objectifs, le projet musical ici présenté se propose d'irriguer un parcours qui embrasse de manière cohérente des domaines aussi divers que l'Histoire des Arts, la maîtrise de la langue et la pratique réfléchie de la musique dans une logique qui pose « *les liens entre la connaissance et la sensibilité ainsi que le dialogue entre les disciplines*¹³ » comme base élémentaire de la pratique enseignante.

Outre sa contribution « *à la réussite et à l'épanouissement de chaque jeune par la découverte de l'expérience esthétique et du plaisir qu'elle procure, (...) l'appropriation de savoirs, de compétences, de valeurs (...) par le développement de [l]a créativité*¹⁴ » est l'autre impératif porté par le concept **Voi Mayé** qui **aligne ses ambitions sur celles édictées par le ministère** : le souci de **démocratisation culturelle et scolaire** reste une ambition sous-jacente du dispositif au sens où « *l'éducation artistique et culturelle contribue à la réussite et à l'épanouissement des élèves, notamment par le développement de l'autonomie et de la créativité, la diversification des moyens d'expression et l'appropriation de savoirs, de compétences et de valeurs*¹⁵ ».

⁶ « Mise en œuvre du plan pour l'éducation artistique et l'action culturelle : chartes départementales de développement de la pratique vocale et chorale », CIRCULAIRE N°2002-139

⁷ « Le parcours d'éducation artistique et culturelle », op. cit.

⁸ Les conventions qui permettent aux artistes d'intervenir dans les écoles sont financées de manière égale par la délégation académique à l'action culturelle (D.A.A.C) et les mairies. Les compléments sont pris en charge par la direction des affaires culturelles de l'océan indien (DAC-OI).

⁹ Conseiller pédagogique en éducation musicale

¹⁰ « PEAC Rencontres académiques des chorales » <https://www.ac-reunion.fr/pedagogie/leducation-artistique-et-culturelle/action-culturelle/domaines-artistiques-et-culturels/musique/rencontres-academiques-des-chorales.html>

¹¹ Encart - Bulletin officiel, op. cit.

¹² Chapitre « Culture humaniste » du B.O. n°3 du 19 Juin 2008

¹³ Encart - Bulletin officiel n° 32 du 28 août 2008

¹⁴ « Le parcours d'éducation artistique et culturelle », op. cit.

¹⁵ Ibid.



DEROULEMENT

Les spectacles se dérouleront de manière décentralisée aux mois de mai et juin sur quatre scènes, toutes implantées sur le secteur géographique auquel appartiennent les écoles. Pour les établissements de la Possession, la manifestation a lieu au Plateau des Festivals. Pour ceux du Port, au Kabardock. Les écoliers de Trois Bassins seront, quant à eux, invités à chanter sur la scène de la Place des Festivités et à Saint-Paul, la restitution finale se déroulera au Théâtre de Plein Air de Saint-Gilles. Pour chaque concert, des regroupements de choristes composés de deux à quatre classes chanteront un répertoire de trois chansons plus, à minima, un chant commun d'ouverture et un second clôturant le concert.

Les musiciens professionnels conventionnés rencontreront régulièrement les chœurs d'enfants regroupés en formations chorales comportant nécessairement deux ou trois classes au sein d'une même école. Cette organisation respecte la logique de « *partenariat entre les milieux éducatifs et les milieux artistiques et culturels*¹⁶ », voulue par le ministère. Les élèves tireront profit du savoir-faire des intervenants (apprentissage de chants, conseils techniques, accompagnement musical, expression scénique, présentation d'univers musicaux) qui les accompagneront sur scène lors du spectacle final.

Au cours des répétitions (avec ou sans intervenant), la voix, l'écoute, la posture et l'expression sont particulièrement travaillées.



LIEN AVEC LES AUTRES PROJETS DEPARTEMENTAUX

Il existe une **cohérence** voulue par les conseillers des zones est, ouest et sud dans les propositions académiques en matière de chant choral pour le premier degré.

Bien que se réalisant selon des sensibilités différentes de par les artistes choisis et le terreau socioculturel où elles s'exprimeront, les expressions diversifiées de "**Voi Mayé**" concourent à une **harmonisation départementale** en termes de recherche pédagogique et artistique.

Porteurs d'ambitions égales sur toutes les zones, les répertoires explorés, connaissant des propositions communes, constitueront la pierre angulaire de l'édifice musical mis en voix par les chorales académiques engagées : les CPEM du département ont réfléchi à une action concertée en faveur des élèves de toute l'île.



MODALITES ET MISE EN ŒUVRE

Rôle des intervenants

Les musiciens conventionnés participent à l'élaboration et la réécriture éventuelle du répertoire abordé. La démarche d'apprentissage des chanteurs en herbe leur est en partie confiée, sous la responsabilité du C.P.D.E.M. La plus value de leur participation se décline sur les plans artistiques (orientation musicale, transmission du plaisir de chanter ou de pratiquer un instrument...), culturels (présentation d'instruments de musique, élucidation du parcours de l'artiste, positionnement stylistique dans le paysage musical local...) et pédagogiques (apprentissage des chants, exigence de pratique relevée...).

¹⁶ Encart – Bulletin officiel, op. cit.

En fonction de leur disponibilité et de l'organisation qu'ils souhaitent mettre en place, ils interviennent dans les classes à intervalles réguliers ou proposent des sessions de travail groupées (ce qui est permis par les I.O. qui stipulent que la déclinaison des horaires hebdomadaires dévolus à certains domaines est « *fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires*¹⁷ »).

Les intervenants peuvent également participer à la formation des enseignants sous forme de réunion de travail ou d'intervention directe (auprès des élèves et des maîtres).

Rôle des enseignants

Les professeurs se positionnent, en début de projet, sur plusieurs extraits du répertoire en fonction de leur sensibilité, du niveau de leurs élèves et des projets pédagogiques qu'ils pensent pouvoir mettre en œuvre dans leurs classes respectives. Dans un souci d'efficacité pédagogique et artistique, ils contribuent à l'apprentissage des chants en s'assurant de la tenue de séances de répétitions hebdomadaires et s'initient à la direction chorale.

Afin de nourrir les productions des enfants et développer leurs capacités en chant, ils mettent en place, autant que possible, des séquences d'apprentissage (qui peuvent être très courtes) appartenant à d'autres domaines d'enseignement en établissant des liens avec le projet en cours. La démarche peut faire l'objet d'une réflexion concertée avec le C.P.D.E.M., les Conseillers Pédagogiques de Circonscription, les I.E.N., les référents culturels et/ou les chargés de missions, notamment ceux ayant pour spécialité l'enseignement des langues et culture régionales. Les maîtres ont aussi un rôle établi sur une base relationnelle importante avec leurs partenaires directs (référents culturels, parents, collègues, C.P.D.E.M., directeurs, I.E.N.)

Rôle des I.E.N.

Les équipes issues des circonscriptions (CPC, référents culture) travailleront, sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education Nationale en étroite collaboration avec le C.P.D.E.M. Ils seront les relais essentiels de la communication entre l'Inspecteur de circonscription, les collègues professeurs des écoles et le Conseiller Pédagogique Départemental porteur du projet. Des ponts entre la mairie, les structures locales et le C.P.D.E.M. pourront être envisagés par l'entremise des équipes officiant dans les I.E.N.

Rôle du C.P.D.E.M.

Le C.P.D.E.M. rencontre les partenaires qui permettront l'aboutissement du projet (structures culturelles, mairies, représentants de l'institution, musiciens, financeurs...) et coordonne les actions sur le terrain. Il rend compte de l'avancée du projet à son supérieur hiérarchique et à ses partenaires directs (D.A.A.C., mairies, I.E.N...). Il contribue, avec les artistes, à l'adaptation et au choix du répertoire envisagé selon les contraintes propres à la logique du premier degré en matière d'éducation musicale. Il organise des visites dans les classes (avec ou sans les artistes) et propose aux enseignants des pistes de travail générales en lien avec les autres domaines d'enseignement de l'école primaire (histoire des Arts, histoire, géographie, langue française, langues étrangères...). Il forme les enseignants afin de rendre leur pratique plus efficace. L'accompagnement obligatoire proposé constitue, en tant que tel, un système de formation à part entière qui se concrétise par :

- des visites d'école sans artiste, pendant lesquelles le C.P.D.E.M. prend en charge les classes chantantes. Cette approche peut être considérée comme une formation *in situ*.

- des visites d'école avec artiste(s), constituant le volet "rencontre" du projet : les élèves, en présence

¹⁷ B.O. n°3 du 19 Juin 2008, op. cit.

des enseignants, sont pris en charge conjointement par les intervenants musicaux (pour l'aspect artistique) et le conseiller (encadrement pédagogique)

- des formations hors la classe sous forme d'ateliers de pratique ouverts¹⁸ ayant lieu périodiquement
- une formation sur temps scolaire inscrite au P.A.F. (une journée)
- des rencontres ponctuelles avec les artistes hors la classe
- un blog pédagogique¹⁹ permettant des échanges et un suivi à distance des différents projets musicaux.

Enfin, il « orchestre » les restitutions finales en proposant un programme de spectacle en fonction du lieu de la tenue des rencontres musicales, des possibilités logistiques et techniques dont celui-ci dispose et des partenariats locaux qui auront été développés.



IMPACT PEDAGOGIQUE

Le projet **Voi Mayé** a pour finalité de **participer à la réussite des enfants dans l'institution scolaire**. Au-delà des compétences travaillées de manière continue (cf. tableau ci-dessous), la mise en contact des élèves avec la musique renforce les capacités cognitives, puissants leviers de facilitation des apprentissages scolaires²⁰. La réalisation d'une telle proposition oblige en outre des implications humaines riches et favorables aux apprenants : harmonisation pédagogique pour les chefs de chœurs au sein d'une même école, rencontre parents / enseignants apaisées car reposant sur un projet valorisant les enfants, rencontres musicales de qualité...

Au final, **Voi Mayé** s'inscrit dans une logique respectant rigoureusement les orientations nationales et académiques en termes de développement des compétences :

- liées à l'éducation musicale et l'histoire des Arts
- pluridisciplinaires (maîtrise de la langue, langue créole, géographie, histoire, danse, théâtre, arts visuels...)
- transversales (rigueur, mémoire, attention, écoute, confiance en soi ...)



¹⁸ Les enseignants ne participant pas aux rencontres peuvent accéder librement à cet atelier pour chanter et apprendre la direction de chœur, sur leur temps personnel.

¹⁹ <http://musikalekol.cd.st/>

²⁰ « L'influence de la musique sur les capacités cognitives et les apprentissages des élèves en maternelle et au cours préparatoire », *Note de synthèse*, Juillet 2012, Aurélie Lecoq et Bruno Suchaut, IREDU-CNRS et Université de Bourgogne.



APPORTS PEDAGOGIQUES : TABLEAU DES COMPETENCES TRAVAILLEES TOUT AU LONG DU PROJET

Situation d'apprentissage	Socle commun	Compétences travaillées dans le cycle
<p>Education musicale : apprentissage des chants, écoute active, posture du chanteur en formation chorale, interprétation, prestation scénique</p>	<p>Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer <u>Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer et communiquer par les arts, de manière individuelle et collective, en concevant et réalisant des productions, visuelles, plastiques, sonores ou verbales. - Connaître et comprendre les particularités des différents langages artistiques. - Justifier ses intentions et ses choix en s'appuyant sur des notions d'analyses d'œuvres. - S'exprimer par des activités, physiques, sportives ou artistiques, impliquant le corps. - Apprendre le contrôle et la maîtrise de soi. 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir un répertoire de chansons en langue créole - Interpréter de mémoire une dizaine de chants - Repérer des éléments musicaux, écouter les instruments, prendre la note de départ, prendre des repères auditifs - Adopter une posture de choriste (contrôler son attitude pour chanter) - Suivre les consignes du chef de chœur (comprendre la gestique, réagir rapidement) - Chanter en chœur (chanter juste, contrôler sa voix, tenir sa place dans la polyphonie) - Créer, reproduire des rythmes avec un instrument ou corporellement - Suivre un accompagnement musical - Mémoriser un texte et pouvoir le mettre en voix - Se produire sur scène devant un public, bouger, danser, évoluer - Soutenir une écoute prolongée
<p>Lecture et compréhension des textes créoles mis en musique Expression orale</p>	<p>Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer <u>Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parler, communiquer, argumenter à l'oral de façon claire et organisée. - Adapter son niveau de langue et son discours à la situation. - Ecouter et prendre en compte ses interlocuteurs. - Dans des situations variées, recourir, de manière spontanée et avec efficacité, à la lecture comme à l'écriture. - Utiliser à bon escient les principales règles grammaticales et orthographiques. - Employer à l'écrit comme à l'oral un vocabulaire juste et précis. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réinvestir les acquisitions dans le projet - Communiquer - S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis - Prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté - Lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte - Exprimer sa sensibilité

Situation d'apprentissage	Socle commun	Compétences travaillées dans le cycle
Lecture et compréhension des textes créoles mis en musique Expression orale Histoire des Arts	<p>Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer <u>Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue régionale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre des messages oraux et écrits. - S'exprimer et communiquer à l'oral et éventuellement à l'écrit de manière simple mais précise et efficace. - Acquérir des connaissances sur le contexte culturel propre à cette langue (modes de vie, organisations sociales, traditions, expressions artistiques...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Réinvestir les acquisitions dans le projet - Communiquer - Comprendre - S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis - Prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté - Acquérir et développer des connaissances sur le patrimoine réunionnais - Accueillir et rencontrer des artistes réunionnais - Fréquenter et investir des lieux artistiques et culturels de la réunion - Exprimer sa sensibilité
Méthodologie Autonomie et initiative	<p>Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre <u>Coopération et réalisation de projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe, partager des tâches, s'engager dans un dialogue constructif. - Apprendre à gérer un projet : en planifier les tâches, en fixer les étapes et évaluer l'atteinte des objectifs. - Savoir que la classe, l'école sont des lieux de collaboration, d'entraide et de mutualisation des savoirs et des expériences pédagogiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir une méthode de travail, en situation individuelle ou collective
Compétence sociales et civiques Autonomie et initiative	<p>Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen <u>Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Coopérer et faire preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui. - Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. - Comprendre l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire (actions et projets collectifs, instances), et de s'engager aux côtés des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement. - Prendre des initiatives. - Entreprendre et mettre en œuvre des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter des consignes simples en autonomie - Montrer une certaine persévérance dans toutes les activités - Commencer à savoir s'autoévaluer dans des situations simples - S'impliquer dans un projet individuel ou collectif

Situation d'apprentissage	Socle commun	Compétences travaillées dans le cycle
<p>Compétence sociales et civiques Autonomie et initiative</p>	<p>Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen <u>Médias, démarche de recherche et de traitement de l'information</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Comprendre les modes de production et le rôle de l'image et des supports sonores. -Utiliser de façon réfléchie des outils de recherche numériques. -Apprendre à utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information. -Développer une culture numérique. -Traiter les informations collectées, les organiser et les mémoriser sous des formats appropriés et les mettre en forme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail - Utiliser l'outil informatique pour communiquer - Faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement
<p>Compétence sociales et civiques Autonomie et initiative</p>	<p>Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen <u>Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Exprimer ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis. -Exploiter ses facultés intellectuelles et physiques en ayant confiance en sa capacité à réussir et à progresser. -Apprendre à résoudre les conflits sans agressivité, éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation. -Respecter les opinions et la liberté d'autrui, identifier et rejeter toute forme d'intimidation ou d'emprise. - Etre capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de soi et de vivre avec elles. -Faire preuve d'empathie et de bienveillance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons - Avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien - Respecter les règles de la vie collective, - Comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application - Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue - Coopérer avec un ou plusieurs camarades



Situation d'apprentissage	Socle commun	Compétences travaillées dans le cycle
Histoire des Arts	<p>Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine <u>Organisations et représentations du monde</u> -Exprimer à l'écrit et à l'oral un ressenti face à une œuvre artistique ou littéraire en étayant son analyse et son jugement. -Formuler des hypothèses sur les significations d'une œuvre et en proposer une interprétation en s'appuyant sur des aspects formels et esthétiques. -Etablir un lien entre l'espace et l'organisation des sociétés. -Justifier ses intentions et ses choix expressifs. -S'approprier des œuvres du patrimoine régional, national et mondial.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les connaissances culturelles - Rencontrer des œuvres, des artistes et exprimer ses ressentis - Se situer parmi les productions artistiques de l'humanité et les différentes cultures considérées dans le temps et dans l'espace - Fréquenter des lieux culturels - S'approprier des œuvres du patrimoine réunionnais et mieux comprendre l'environnement culturel dans sa diversité
Histoire des Art Education et création artistique	<p>Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine <u>Invention, élaboration, production</u> -Imaginer, concevoir et réaliser des productions littéraires et artistiques. -Mettre en œuvre des principes de conception et des démarches de création. -Mobiliser son imagination et sa créativité au service du projet personnel ou collectif ; -Développer son jugement, son gout, sa sensibilité, ses émotions esthétiques. -Connaitre les contraintes et les libertés qui s'exercent dans le cadre des activités artistiques personnelles et collectives. -Savoir tirer parti et gérer sa performance artistique pour pouvoir l'améliorer, progresser et se perfectionner. -Prendre sa place dans le groupe en étant attentif aux autres pour coopérer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances - Pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites ou images) en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques - Inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements, à visée artistique ou expressive

Histoire des Arts

Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine

Invention, élaboration, production

-Poser des questions et chercher des réponses en mobilisant ses connaissances sur :

* la diversité des modes de vie et des cultures, en lien avec l'apprentissage des langues ;

* les éléments clés de l'histoire des idées, des faits religieux et des convictions ;

* les expressions artistiques, les œuvres, les sensibilités artistiques et les pratiques culturelles dans différentes sociétés ;

- Découvrir les richesses, la permanence et l'universalité de la création artistique.

- Mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par rapport aux autres en connaissant une ou deux de leurs caractéristiques majeures

- Identifier sur une carte et connaître quelques caractères principaux des grands ensembles physiques et humains de l'échelle locale à celle du monde

- Connaître quelques éléments culturels d'un autre pays

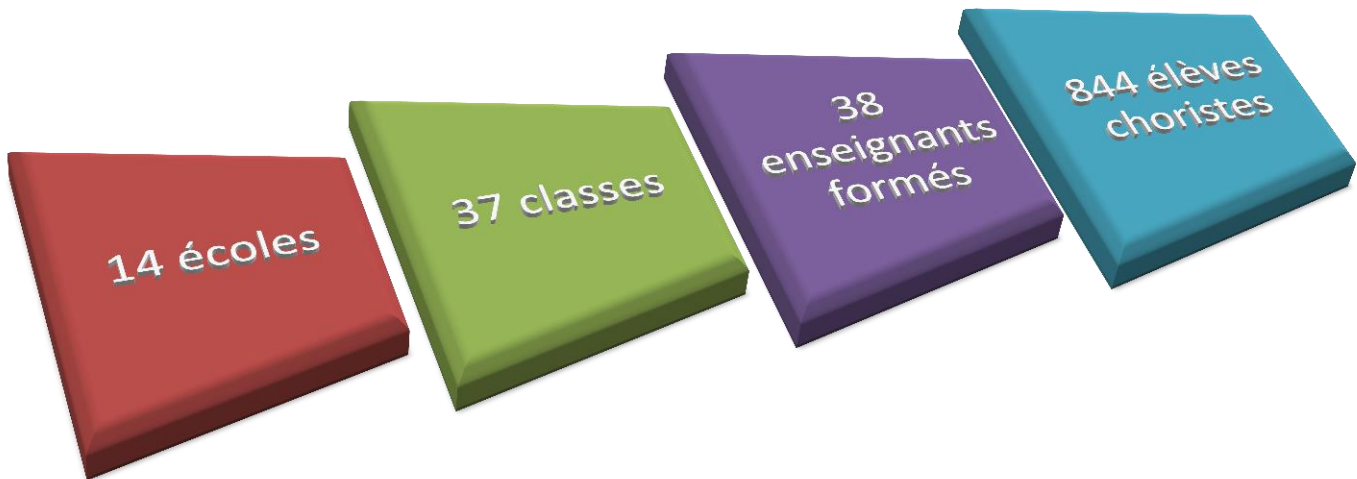
- Reconnaître et décrire des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées

- Distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture)





LES RENCONTRES CHORALES EN CHIFFRES (année 2014 – 2015)



CALENDRIER PREVISIONNEL :

Aout-Septembre-Octobre 2015 :

- mise en place du projet avec les partenaires et les chefs de chœurs
- montage du projet avec les mairies et les structures artistiques.
- constitution des équipes « artistes référents/chorales » par secteurs.
- constitution du répertoire, choix des chants, transpositions si nécessaire (tessiture des élèves), arrangements à rechercher ou à écrire en vue d'interprétations en polyphonie.
- enregistrement des bandes sons pour travailler avec les élèves
- formation des enseignants : réunion de travail de 3 heures : présentation du projet/organisation sur l'année/distribution des chants (CPEM + artistes)

Octobre-Novembre-Décembre 2015 :

- mise en œuvre du projet dans les classes
- répartition de l'apprentissage des chants dans le temps
- présentation des musiciens accompagnant le projet
- apprentissage des 1ers chants : chants communs, étude des textes, écoutes
- organisation de l'apprentissage : enseignant seul avec ses élèves, puis avec le CPEM et les artistes musiciens
- programmation des bus pour les répétitions et les concerts de fin d'année scolaire
- prise de contact éventuelle avec les directeurs des salles de spectacle pour la programmation des concerts du mois de juin 2013 (en fonction de la disponibilité des artistes)
- formation des enseignants : 2 réunions de travail de 3 heures (CPEM + artistes)

Février-Mars-Avril 2016 :

- mise en œuvre du projet dans les classes et répétition commune
- apprentissage des chants (suite)
- travail de l'interprétation
- mise en scène : organisation, programme, distribution des rôles (solistes, présentateurs, déplacements ...)
- commande des t-shirts

- programmation des concerts
- répétition intermédiaire avec toutes les chorales (Saint-Paul, Port, Possession, Trois Bassins)
- formation des enseignants : 3 réunions de travail de 3 heures (CPEM + artistes)

Mai / Juin 2016 : Restitution/Valorisation

Représentations publiques avec les artistes musiciens.



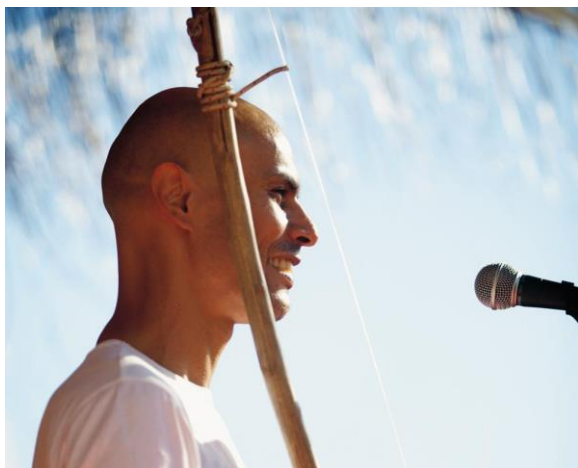
ARTISTES ayant participé aux sessions précédentes :





ARTISTES pressentis pour les rencontres 2016 :

Artiste principal : Zan Mari Baré



Une voix caressante qui nous happe, une langue créole gouleyante qui ensorcelle en douces fulgurances : (...) Zanmari Baré, jeune quarantenaire tombé dans le maloya sur le tard, comme l'un des grands du genre. Le sien est fondant et mystérieux, gourmand et envoûtant (...) L'instrumentation (tambour roulèr, hochet kayanm...) est classique, mais le lyrisme des mélodies, entêtant. (...)

Moins mystique que poétique, moins sur le registre de la ferveur que sur celui de l'émotion, Zanmari Baré ne cultive pas l'exaltation de l'impétueux Danyèl (...): sa transe à lui est intérieure. Il n'en est pas moins poignant.



Parrain musical : Danyel Waro



Si le maloya est l'emblème musical de l'île de La Réunion, Danyel Waro en est sans conteste le porte-drapeau.

Musicien autant que poète, fabricant d'instruments et infatigable militant de la cause créole, ce personnage aux convictions très fortes est parvenu en quelques albums à s'imposer comme un artiste de référence sur la scène des musiques du monde.



Avec la participation exceptionnelle de Tricodpo



Voilà longtemps qu'on n'avait pas vu, sur la scène réunionnaise, une telle allègre vitalité : entre séga lontan et rock de poche, humour de coin de rue et fantaisie poétique, Éric Lebeau et ses compères ravigotent avec bonheur un art rétro de la chanson créole (...) Pour autant, la musique de Tricodpo n'a rien d'une réminiscence nostalgique. Les accents rock bricolés d'une guitare légèrement saturée, ses lointains échos blues, ses emprunts au conte et un plaisir généreux en font l'un des groupes les plus excitants de la scène réunionnaise actuelle.





PARTENAIRES :

Etat :



Collectivités :



Mécénat :



Structures culturelles :



Ville du Port



Ville de Saint-Paul





CHARGES PREVISIONNELLES (écoles et collèges)

Désignation	Coût à l'unité	Prise en charge	Estimation globale
Heure d'intervention des artistes au sein des écoles et établissements scolaires	50 euros	DAC conjointement avec la D.A.A.C-OI pour les écoles primaires. Fonds propres pour les collèges désireux de s'engager.	200 à 400 euros par établissement
Bus	200 euros (estimation)	Mairie pour les écoles primaires. Fonds propres pour les collèges.	200 euros
T-shirt	3,70 euros	Coopérative, parents, F.S.E...	En fonction du nombre de choristes (pour une classe de 27 élèves = 94,5 euros)



Projet porté par

Mathias HOAREAU
C.P.D.E.M. Zone Ouest

Mathias.Hoareau@ac-reunion.fr
Tel : 0692.87.85.05